



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la SOFHYT du 02 Octobre 2020 (téléconf.).

Société Française des Hygiénistes du Travail

Sur convocation de la présidente, la réunion de l'Assemblée Générale de la SOFHYT 2020 a eu lieu le 02 Octobre 2020 en téléconférence.

Après enregistrement des présents et des pouvoirs, la séance est ouverte à 14h00.

Présents:

Charles ALARCON
Nathalie ARGENTIN
Fanny AUBRY
Aymeric BENCIB
Martine CHOUVET
Bernard DESPRES
Stefaan DETAVERNIER
Joel DUFOUR
Delphine FRANCO
Guillaume GINESTE
Pascal KERNEIS
Françoise MARCENAC
Jean Luc MATHEY
Frederique PARROT
Ludovic PELTIER
Christophe ROULLET
Mamour SENE
Jérôme TERRIER
Genevieve THIAUCOURT
Gautier VINCENT
Philippe WATRIN

Pouvoirs: L.Boeuf Giroud, G.Bourgeoisat, N.D'haese, A.Chavasse, P.Daugan, N.Debray, MH.Demolombe, JB.Dubos, V.Gueganno, Y.Gueguen, M.Guillemin, C.Haudry, J.Hidalgo, A.Joly, A.Laurent, L.Rodrigues, E.Sarg, A.Sassi, M.Zappa

Ordre du jour:

1. Rapport moral de la Présidente - vote
2. Rapport financier du Trésorier - vote
3. Bilan des activités Sofhyt 2019
4. Plan d'actions en cours 2020
5. Remplacement des membres démissionnaires du Conseil d'Administration - vote
6. Remplacement des membres du comité d'éthique - vote
7. Divers

1. Rapport moral de la Présidente – vote

Présenté par Nathalie Argentin, présidente de la SOFHYT.

En 2019, le CA de la SOFHYT a voulu un vent de renouveau :

- * En proposant de nouveau un forum et une journée technique
- * En relançant les examens de certification
- * En promouvant une formation sur les bases de l'hygiène du travail reconnue par l'IOHA (association internationale des hygiénistes du travail)
- * En changeant son identité visuelle

2020 avait bien commencé avec de nombreux projets en vue mais à cause de la COVID-19 beaucoup d'actions ont été repoussées, notamment le forum. L'examen de certification a pu être maintenu, moyennant quelques adaptations.

► **Le rapport moral soumis au vote de l'AG est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.**

2. Rapport financier du Trésorier – vote

Le rapport financier est transmis par Aymeric Bencib, trésorier.

	Crédit	Débit	Résultats
1/1/2019	59 938,00		
Intérêts	238,12		
Cotisation	5 175,00		
Certification	400,00	850,00	
Forum	3 050,00	4 250,00	
Frais de gestion		212,04	
Assurance		115,91	
Site Internet		1 775,00	
Remboursement		2 892,21	
IOHA		133,27	
s/s total	68 801,12	10 228,43	58 572,69

Bilan de l'année 2019 :

- Une année déficitaire (-1365,31 € sur l'exercice 2019)
- Un déficit en hausse par rapport à 2018 (-272,99 €)
- Un déficit en hausse par rapport à 2017 (-495,83 €)

- Déficit lié à la modernisation du site Internet et de la charte graphique SOFHYT
- Augmentation des remboursements :
 - Préventica Dakar 2018
 - Réunions CA + AG en présentiel
- Les cotisations couvrent les frais de fonctionnement de l'association

On note aussi que forum et certification font perdre un peu d'argent. Il y aura une correction tarif cette année sur la certification.

Proposition de faire un sous total pour l'année précédente pour meilleures visibilité. Proposition acceptée par Aymeric pour l'année prochaine.

► **Le Bilan financier soumis au vote de l'AG est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.**

Cotisations 2017 – 2020 :

Le tableau a été revu pour faire un lien entre cotisation et sommes.

	Nb d'adhésions 2017	Nb d'adhésions 2018	Nb d'adhésions 2019	Nb d'adhésion 2020 (au 02/10/2020)	Proposition Tarifs Cotisation 2021	
					Adhérents 2020	Non adhérents 2020
Présidents d'honneur - Auditeurs - Etudiants - Retraités - BSOH (2019 - 0€)	7	5	8	9	0 €	0 €
Physiques & Physiques Certifiés (2019 - 75€)	31	45	53	37	37,50 €	75 €
Total Morale (2019 - 300€)	6 (17)	5 (14)	6 (12)	8 (18)	300 €	300 €

Sur l'année 2019, on voit une augmentation de cotisations non payantes y compris des retraités. En 2020 à ce jour, baisse du nombre de personnes payantes : le forum et la journée technique amènent des cotisations en principe mais cette année, il n'y en a pas eu. De plus, certains membres ont changé de fonctions et n'ont donc pas repris leur adhésion.

Proposition de tarifs 2021:

Afin de compenser la non organisation du forum 2020 et de la journée adhérents du fait de la situation sanitaire, nous proposons de réduire les cotisations 2021 de 50% pour les adhérents 2020.

Toutefois, si vous souhaitez soutenir l'association, vous pourrez verser le tarif 2020.

Une facture sera établie sur la base de votre paiement réel (non éligible à réduction d'impôt sur le revenu).

Question : Sene Mamour demande pourquoi une baisse des cotisations a été décidée.

Réponse : Aymeric Bencib que le CA a pris cette décision pour ne pas léser les adhérents 2020 qui n'ont pu profiter ni du forum ni de la journée technique.

► Les adhésions et la proposition de tarifs 2021 sont soumises au vote de l'AG et sont approuvées à l'unanimité des présents et des représentés.

3. Bilan des activités Sofhyt 2019

Le bilan est animé par Nathalie Argentin avec tous les participants.

3.1 Forum sur la maîtrise du risque chimique

- » Ce forum s'est fait dans le cadre de la campagne EU OSHA "Lieux de travail sains : maîtriser l'usage des substances dangereuses".
- » Pour ce forum, divers intervenants institutionnels (DGT, Santé Publique France et CRAMIF) et privés (St Gobain, Solvay) se sont relayés devant une cinquantaine de participants. Un panel d'intervenants et des sujets (retour d'expérience Garage sans CMR et présentation d'innovation par l'OPPBTP) fort appréciés par le public.
- » Ce forum a permis d'avoir 9 nouvelles adhésions.

3.2 Journée Technique RG

* Une journée technique avec Dräger a eu lieu le 28 novembre 2019 à Antony (92) avec une dizaine d'adhérents SOFHYT.

* Les thèmes abordés au cours de cette journée étaient :

- La protection respiratoire
- La détection d'alcool et de stupéfiants
- La détection versus les mesures

Les participants confirment la qualité de cette journée technique.

3.3 Communication

Identité visuelle

La SOFHYT a changé de logo et a mis à jour son site internet en ligne avec ce nouveau logo.

Communication

Des cartes de visite ont été faites également en ligne avec cette nouvelle identité. Une présentation PowerPoint de la SOFHYT a été mise à disposition de ceux qui voudraient présenter l'association.

La SOFHYT a été créée en tant qu'association sur LinkedIn, ce afin de pouvoir plus communiquer sur nos activités.

Un article a été publié pour relater notre forum sur la maîtrise du risque chimique. Un autre portrait sur le rôle du préventeur a mis en avant la SOFHYT.

3.4 Certification

* Un examen de certification a eu lieu en juin 2019. Les 3 candidats ont obtenu leur certification en hygiène du travail. Le faible nombre de candidats s'expliquait entre autres par le délai assez court entre l'annonce de l'examen et la date de ce dernier, ce qui ne permettait pas aux candidats de bien se préparer.

* La décision a été prise d'annoncer les examens plus en avance.

* En parallèle, 2 dossiers ont été revus pour renouvellement et ont été validés.

3.5 Formation en hygiène du travail

* Plusieurs membres de la SOFHYT ont revu et validé la traduction du module W201 de l'OHTA sur les bases de l'hygiène du travail.

* La SOFHYT a fait la promotion de la formation W201 proposée par ToxPro (organisme certifié OHTA) en décembre. ToxPro s'est associé à Sicadae pour pouvoir être reconnu comme organisme de formation. Les 7 participants ont beaucoup apprécié cette formation et se sont dit intéressés pour en suivre d'autres si cela était proposé.

* Tous les candidats ont obtenu leur examen final.

Question pour 2021 : est-il prévu de proposer de nouvelles formations ?

Réponse : à ce jour, rien n'a encore été prévu mais c'est à réfléchir. Des projets sont en réflexion sur ces thématiques.

3.6 Partage avec autres associations françaises et européennes

* Contact pris avec les autres associations européennes d'hygiénistes du travail pour partager les modes de fonctionnement et voir comment améliorer la visibilité de la SOFHYT et augmenter le nombre de membres.

* Contact pris avec l'INRS pour une proposition de collaboration sans succès pour l'instant.

* Contact pris avec la SELF (Société d'Ergonomie de Langue Française) : intervention prévue lors du prochain forum.

3.7 Plateforme européenne

* Buts de la plateforme :

- Promouvoir l'harmonisation des méthodes, standards et guides en HI
- Servir de point de contact pour les institutions EU
- Contribuer au développement de schémas de formation, qualification ou certification en IH dans le contexte d'une réglementation commune EU
- Partager la connaissance en HI et les expériences terrain
- Renforcer la communication et la collaboration entre les différentes associations EU
- Créer plus de visibilité sur l'HI en tant que profession au niveau européen

* Plateforme constituée de 8 pays : Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Suisse, France, Italie, Espagne et GB. Le représentant SOFHYT est Charles Alarcon.

* En 2019, la plateforme a réfléchi à son identité administrative.

Question : des interventions ont-elles eu lieu dans les écoles ?

Réponse : certains adhérents ont certainement fait des interventions mais pas au nom de la SOFHYT. Guillaume Gineste a fait un listing des écoles mais il n'y a pas encore eu d'action spécifique.

Question : Frédérique Parrot demande ce qu'il en est de la coopération de la SOFHYT avec le CNAM ?

Réponse de Nathalie Argentin : il n'a plus beaucoup de contact avec le CNAM Angers mais des discussions sont en cours avec le CNAM Paris.

4. Plan d'actions 2020

4.1 Forum et journée technique

Le forum "La place de l'ergonomie sur le lieu de travail" initialement prévu en juin puis en novembre a finalement été repoussé en juin 2021 à cause de la COVID-19.

Idem pour la journée technique qui ne pourra pas être proposée en 2020.

On a gardé le même agenda et lieu pour 2021. Une date reste à définir par les membres du CA.

4.2 Communication

PIC Magazine :

La SOFHYT a reconduit son partenariat avec PIC Magazine qui s'engage donc à faire un article et une publicité pour l'association. L'article a porté sur le forum 2020, la publicité est à venir et portera sur l'association de façon générale.

Ergonoma Journal :

Le magazine Ergonoma Journal a proposé une offre de partenariat avec la SOFHYT: tout comme PIC Magazine, ils publieront un article et une publicité contre l'intégration de leur logo sur notre site et la transmission de leur offre d'abonnement gratuite à nos adhérents.

Communication de nos évènements et activités sur la page LinkedIn de l'association (258 abonnés)

Article de la SOFHYT sur la revue bimestrielle de l'IOHA.

Newsletter (mensuelle si possible) envoyée aux 479 abonnés.

4.3 Certification

Un examen de certification est prévu le 18 novembre. 4 candidats se présenteront. Du fait de la situation COVID, la SOFHYT a décidé de proposer 2 lieux pour l'examen : Lyon et Paris.

Demande de Mamour Sene pour intégrer la certification 2020. Un contact sera pris par la présidente dans les prochains jours afin de lui donner plus d'informations sur les attendus ainsi que la démarche à suivre.

En parallèle, 2 dossiers ont été revus pour renouvellement et ont été validés.

La SOFHYT a demandé à l'IOHA le renouvellement de son agrément pour la certification. Le dossier est en cours de revue par l'IOHA.

Le comité de certification CCHPT est composé de 5 membres : Philippe Watrin, Adrien Laurent, Joël Dufour, Charles Alarcon, Nathalie Argentin. Pascal Kerneis propose de rejoindre le comité et d'en prendre la présidence.

► **La candidature de Pascal Kerneis au comité de certification est soumise au vote de l'AG et approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.**

4.4 COVID-19

Afin de répondre aux questions que se posaient certains et afin de les aider à trouver les bonnes informations pour gérer cette crise, le CA a décidé de compiler une liste de liens et documents sur une page spécifique COVID-19.

Cette page, mise à jour régulièrement, reprend des documents français mais également d'autres documents qui peuvent s'avérer utiles, principalement en langue française (du Canada, de Suisse, de Belgique...). Cette page a d'ailleurs été partagée au sein d'autres associations francophones.

4.5 Formation Hygiène du Travail

Formation W506 sur les fondamentaux de l'ergonomie proposée en français (en Suisse) par ToxPro en novembre.

Revue des traductions des modules OHTA à continuer (discussions en cours avec AUDA-NEPAD (African Union Development Agency) qui veut aussi traduire les modules en français).

A réfléchir : possibilité de proposer des formations en ligne (de nombreuses autres associations l'ont fait) pour permettre aux certifiés de maintenir leur certification mais aussi pour que les adhérents aient un intérêt à cotiser.

La question qui se pose est de savoir si on peut se différencier des modules OHTA pour une plus grande flexibilité.

La majeure partie des personnes sont favorable à ce projet. Il faut réfléchir sur le format pour proposer ce type de prestation.

4.6 Plateforme européenne

La plateforme est en cours de finalisation de ses statuts. La SOFHYT a fait des commentaires et est en attente d'un retour.

Une réunion a été organisée avec l'IOHA pour voir comment la plateforme et l'IOHA pourraient collaborer.

La plateforme s'engage sur plusieurs projets au niveau européen.

5. Remplacement des membres démissionnaires du Conseil d'Administration

Démission d'un membre du conseil d'administration : Martine Chouvet

Proposition de co-optation d'un nouveau membre au CA : Pascal Kerneis approuvé à l'unanimité des membres actuels du CA. Il devient donc membre du CA pour les 2 années à venir.

► Co-optation d'un nouveau membre au CA Pascal Kerneis soumis au vote de l'AG est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Nous avons également reçu une candidature de M. Hugo Perez. Celle-ci ayant été reçue quelques heures avant le début de l'AG, le CA n'a pas pu se prononcer et rendra sa décision à une date ultérieure. Durant l'AG, Mr Sene se porte également candidat au CA.

6. Remplacement des membres du comité d'éthique

Démission de 2 membres du comité d'éthique : Mireille Cavin-Rey et Marianne Bigot

Le comité d'éthique a pour mission de veiller à la pérennité et à l'application du code d'éthique et d'arbitrer les situations de conflits au sein de la profession. Il est garant du respect du code d'éthique. Le comité d'éthique est composé de 3 membres élus pour une durée de quatre ans, renouvelable. Leur mandat n'est pas cumulable avec une autre fonction au sein de la SOFHYT.

Le CA a proposé à 3 des membres fondateurs de la SOFHYT d'être au comité d'éthique. Ils ont tous accepté.

► La nomination d'André Joly, Guy Bourgeoisat et Michel Guillemin pour le comité d'éthique soumise au vote de l'AG est approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.

Le comité est donc désormais composé de A. Joly, G. Bourgeoisat et M. Guillemin.

7. Divers

Frédérique Parrot propose d'utiliser TEAMS ou ZOOM pour faire des conférences sur des thèmes donnés pour les adhérents. Cela pourrait être de courtes conférences d'une heure ou deux le soir, par exemple sur la COVID-19 ou le tableau des maladies professionnelles. Frédérique se propose pour prendre le lead sur cette proposition.

Une autre idée serait de proposer des formations en ligne mais cela nécessite du temps et de l'investissement. Françoise Marcenac va bientôt suivre une telle formation proposée par AREVA, elle fera un retour au CA sur la qualité de cette prestation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h35.

Signature du compte rendu de l'Assemblée Générale du 02 octobre 2020.

Le Secrétaire
Charles Alarcon



La Présidente
Nathalie Argentin

